

DELIBERATION 2016-40

LE 23 JUIN DEUX MILLE SEIZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU DIX-SEPT JUIN DEUX MILLE SEIZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. – Mme MAUREL P. – M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. - Mme FAVRE-MERCURET R. – Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. – M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. – Mme AURIAC A. – Mme FABRY V. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. CLAMOUSE A. procuration à FONTVIEILLE H. - M. SCIALOM D. procuration à Mme MASANET C. - M. PETIT E. procuration à Mme RENARD S. – Mme VACQUIE S. procuration à M. MERLIN D. – M. NENCIONI S. procuration à Mme OMS M-L. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. -

ABSENT : M. CARABASSE P.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. - Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON M-L.

Madame VESSIOT Arlette a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Didier MERLIN, 1^{er} Adjoint, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame Isabelle GUIRAUD, Maire.

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 16 juin,

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

- **PREND ACTE** de la présentation faite du compte administratif (en euros), lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif 2015						
Présentation synthétique en euros						
Libellés	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des Sections	
	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent
Reports de l'exercice 2014			586 042,98		586 042,98	
Résultats budgétaires de l'exercice 2015	12 676 666,68	13 375 820,45	3 892 474,51	4 216 774,41	16 569 141,19	17 592 594,86
Totaux	12 676 666,68	13 375 820,45	4 478 517,49	4 216 774,41	17 155 184,17	17 592 594,86
Résultats définitifs		699 153,77	261 743,08			437 410,69

- **PREND ACTE** de la présentation des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer ainsi :

RAR 2015						
Présentation synthétique en euros						
Libellés	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement		Total des Sections	
	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent	Dépenses nettes / Déficit	Recettes nettes / Excédent
Total des restes à réaliser à reporter en N+1			274 782,61	82 863,00	274 782,61	82 863,00
Solde			191 919,61		191 919,61	

Après examen et en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal vote :

Pour	23
Contre	
Abstention	2 : M. ATLAN – Mme FABRY

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** la présentation faite du compte administratif 2015 ;
- **CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire des différents comptes ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte administratif 2015 tels que résumés ci-dessus ;
- **CHARGE** Madame le Maire d'en informer Monsieur le Préfet, et Monsieur le Receveur Municipal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la bonne fin du présent dossier ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole


